

# Secteur forestier



## Normes et programmes de certification

### CONNAISSEZ-VOUS LES NORMES ET PROGRAMMES DE CERTIFICATION DU BNQ DANS LE SECTEUR FORESTIER?

Les forêts du Québec constituent un patrimoine inestimable et le secteur forestier représente une importante source de matières premières, de revenus et d'emplois pour la province.

Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) est donc fier d'offrir plusieurs normes et programmes de certification s'adressant au secteur forestier. Certains programmes de certification sont basés sur des normes publiées par des organismes reconnus internationalement alors que d'autres ont été mis sur pied par le BNQ.

Pour obtenir des conseils ou de l'information concernant les présentes normes et programmes de certification :

**Anne-Marie Gauthier**, ing. f., responsable de programme  
418 652-2238 / 800 386-5114, poste 2456

**Dominic Besner**, ing. f., M. Sc., responsable de programme  
418 652-2238 / 800 386-5114, poste 2576

**Etienne Ouellet**, biol., ing. f., DGE, responsable de programme  
418 652-2238 / 800 386-5114, poste 2440

**BNQ**  
Bureau de normalisation  
du Québec

# Secteur forestier

## Normes et programmes de certification



### PGES

#### PROGRAMME DE CERTIFICATION DES PRATIQUES DE GESTION DES ENTREPRISES SYLVICOLES

Le programme PGES établit un cadre de bonnes pratiques pour les entreprises sylvicoles réalisant des travaux non commerciaux en forêt publique québécoise. Grâce à ce programme, il est maintenant possible d'enrayer, entre autres, les pratiques déloyales, d'assurer une transparence à l'endroit des travailleurs et de veiller au respect des règles de santé et sécurité.



### CEAF

#### CERTIFICATION DES ENTREPRISES D'AMÉNAGEMENT FORESTIER

Ce programme vise à limiter les conséquences sur l'environnement des activités d'aménagement forestier réalisées en forêt publique. Il offre un cadre défini et une série de documents pour orienter une démarche de certification convenant notamment mieux aux entreprises de petite taille.



### ISO 14001

#### SYSTÈMES DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

La norme ISO 14001 est un cadre de référence sur lequel les entreprises forestières peuvent s'appuyer pour mettre sur pied un système de gestion efficace assurant au personnel, aux parties prenantes et à la direction que les aspects environnementaux sont pris en compte et font l'objet de mesures d'amélioration.



### SFI®

#### NORMES D'AMÉNAGEMENT FORESTIER ET D'APPROVISIONNEMENT EN FIBRE

La mise en place de pratiques forestières durables permet aux entreprises d'accroître leur reconnaissance et leurs occasions d'affaires sur les marchés internationaux. Le programme de certification SFI® (*Sustainable Forestry Initiative*®) compte un ensemble d'exigences pour l'aménagement forestier et l'approvisionnement en fibre. Il est accrédité par le Conseil canadien des normes et reconnu par le PEFC (*Programme for the Endorsement of Forest Certification*).



### SFI®, PEFC ET FSC®

#### NORMES DE CHAÎNE DE TRAÇABILITÉ DE PRODUITS FORESTIERS

La certification de la chaîne de traçabilité et d'étiquetage de produits forestiers est un système de contrôle qui permet de suivre la fibre de bois aux différentes étapes de fabrication. Elle est offerte aux entreprises, comme, entre autres, les fabricants, les courtiers et les imprimeurs.

Le BNQ est accrédité pour certifier les entreprises selon les normes de chaîne de traçabilité SFI® (*Sustainable Forestry Initiative*®), PEFC (*Programme for the Endorsement of Forest Certification*) et FSC® (*Forest Stewardship Council*®). Cette offre de certification permet de bénéficier d'un service complet dans le domaine des chaînes de traçabilité du bois. Elle donne également la possibilité aux entreprises d'obtenir un service d'audit intégré.

Respecte, en tout ou en partie, l'orthographe modernisée.  
BNQ, 2016/05/04 - © Tous droits réservés